RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

ZONE DE DISTRIBUTION : TRIOU

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée était de très bonne qualité bactériologique.
Elle présente cependant et systématiquement des concentrations en arsenic excessives.
Aussi, l'eau de votre réseau reste non conforme en vue de la consommation humaine. Sa consommation pour boisson et lorsqu'elle est incorporée en grande quantité dans les aliments (soupe, pâtes, boisson, etc.) est interdite par arrêté préfectoral n° 2005/DDASS/888 . L'ensemble des autres usages (hygiène , cuisson des légumes, vaisselle, etc.) n'est pas restreint.

Indicateur global de qualité

D

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les forages du TRIOU situés commune de LORMES

Le contrôle sanitaire est exercé sous l'autorité du Préfet par l'Agence Régionale de Santé.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre distributeur d'eau.

Quelques conseils

CHLORE — Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

PLOMB — Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE — Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **23/05/2025**

UDI **058000686**

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2021, 2022, 2023, 2024**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,4 mg/L**
Valeur maxi : **1,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **356**
Valeur maxi : **0,006 microgramme/L**

ARSENIC — D — Mauvaise qualité

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **12,6 microgramme/L**
Valeur maxi : **13 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **26 °f**
Valeur maxi : **26 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Seules les analyses réalisées après le point de mise en distribution sont prises en compte. Les analyses au captage ne sont pas prises en compte pour le calcul des indicateurs de qualité.

Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté - Agence Régionale de Santé - Nièvre - 5, Avenue Colbert - 58000 NEVERS
07 63 59 19 32
ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr